

Compte-rendu AG Autour du Canal de Bourgogne Jeudi 6 avril 2023

Mot de bienvenue de la Présidente – Marie-Pierre GRANDCHAMP

Elle salue les présents :

- . Eric DEMOURON Maire de Clamerey.
- . Eric SKLADANA Maire de Marigny le Cahouët.
- . Jean Marc RIGAUD Maire de Pouillenay s'excuse il nous rejoindra dans la soirée car il est retenu par une réunion importante pour le vote du budget.
- . Camille BEAUME Directrice de l'Office de Tourisme du Montbardois.
- . Claude GUINCHARD Président de l'Office de Tourisme du Montbardois.
- . Alain MATHIEU Directeur du Pays Auxois Morvan.
- . Nos Amis du Canal du Nivernais :
 - Jean Marc VOYOT Président des Amis du Canal du Nivernais et Vice Président de l'Entente des Canaux du Centre France.
 - Krishna LESTER Membre des Amis du Canal du Nivernais
- . Joaquin SCALBERT Président de l'Association de Sauvegarde des réservoirs de Chazilly et du Tillot.
- . Gérard GAUDIAU Président de l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois.
- . Bernard BOUQUIN Président des Mandubii
- . Roger COLLINS qui représente Agir pour le fluvial et l'ANPEI l'Association Nationale des Plaisanciers en eaux intérieures et porte-parole au sein du Comité de Soutien du Canal de Bourgogne.

Les excusés :

- . le Président de la COPAS, Vice Président de la Région et l'ensemble des élus de la COPAS retenus au même moment pour le vote du budget de la Copas.
- . Les Présidents des Communautés de Communes de Pouilly en Auxois, Semur en Auxois et Montbard.
- . Laurence PORTE Conseillère Départementale et Maire de Montbard.
- . Marie Line DUPARC Maire de Saint Jean de Losne.
- . Gwendoline PETIT du PETR Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.
- . Dominique BOSI Membre de l'ANPEI.
- . Madeleine THIONNET Secrétaire de l'Entente Des Canaux du Centre.
- . Philippe LECOT Président nouvellement nommé de l'Entente Des Canaux du Centre.
- . Dominique OURSEAU Ancien Président de l'Entente Des Canaux du Centre.
- . l'Office de tourisme de Migennes

Lecture du rapport moral – Marie-Pierre GRANDCHAMP

Certains d'entre vous connaissent notre Association, d'autres moins. Je vais vous retracer brièvement son histoire.

Située au départ à Flogny la Chapelle dans l'Yonne, elle a été transférée à Pouillenay en 2017. Nous avons choisi ce village pour siège social car il se trouve au milieu du linéaire du Canal de Bourgogne et que notre équipe dynamique souhaitait revaloriser l'image du Canal de Bourgogne, le promouvoir et surtout le préserver.

Une balade gourmande a eu lieu en juin 2017 pour sensibiliser les citoyens et surtout lancer une souscription pour replanter des arbres.

Cette initiative a connu un vif succès car ce sont 340 arbres qui ont été plantés le 25 novembre 2017 par notre équipe de bénévoles accompagnés par de nombreux citoyens sensibles à la valeur du Canal de Bourgogne.

Didier CALLABRE Responsable de la Plantation vous en parlera ensuite plus en détails.

Quelques semaines plus tard, la pression étant retombée, l'Association et ses bénévoles prenaient conscience, non sans fierté de l'ampleur du chantier réalisé.

A l'initiative de Bernard NIEL, nous avons décidé de présenter notre action au Concours National de la SPPEF la Société Pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France. Un gros dossier a été déposé parmi 30 dossiers venus de la France entière.

Nous avons eu la belle surprise et surtout la joie d'apprendre que nous étions déclarés vainqueur. Le jury à l'unanimité a eu un coup de cœur pour notre projet. La pertinence de la démarche et l'implication des habitants ont été particulièrement appréciées.

Seulement 3 lauréats sont retenus à ce concours. C'est avec fierté que nous nous sommes rendus les 12 et 13 novembre 2018 à Liffol Le Grand dans les Vosges pour recevoir notre prix lors d'un colloque international intitulé « les allées d'arbres de la guerre à la Paix »

Nous remercions encore aujourd'hui ceux qui nous ont soutenu, les planteurs, les souscripteurs, les bénévoles et la Région seul soutien financier.

Depuis le 19 janvier 2023, date où nous avons été conviés à une réunion concernant la fermeture du Canal de Bourgogne et ses conséquences, notre Association a décidé de se mobiliser avec l'ANPEI mais aussi avec Agir pour le fluvial, l'Entente des Canaux du Centre France et le Musée de la Batellerie de Saint Jean de Losne.

Nous tenons à agir pour la Sauvegarde du Canal de Bourgogne sur tout sa longueur.

Des manifestations seront organisées sur plusieurs années.

- . une exposition photos itinérante sur le Canal de Bourgogne
- . des balades en bateau

Je voulais vous donner quelques chiffres :

En 2022 nous avons compté 17 adhérents

Notre site canal-bourgogne.org a eu 708 visiteurs et 1548 vues

Notre page Facebook a 275 followers et 238 Mention j'aime

Je tenais à remercier tous ceux qui nous soutiennent en adhérant à notre Association ou en faisant des dons.

Pour ceux qui le désirent un bulletin d'adhésion peut vous être envoyé en faisant une demande sur notre boîte mail canalbourgogne@gmail.com

Vous trouverez où faire parvenir votre chèque.

Je remercie particulièrement Ludovic Flammant du Cabinet Immobilier Flammant pour son don généreux en 2022.

Merci également à Jean Marc RIGAUD Maire de Pouillenay pour la mise à disposition de cette salle et de répondre toujours positivement à nos sollicitations.

Je remercie également toute l'équipe de l'Association Autour du Canal de Bourgogne.

Nous sommes une petite équipe mais nous restons solidaires et motivés.

Je sais que je peux compter sur eux.

Rapport d'activités 2022 – Didier Callabre (cf diaporama)

Entretien et suivi de la plantation

Bilan financier 2022 – Bernard Niel (cf diaporama)

Les différents rapports sont mis au vote et adoptés

Les montants des adhésions sont mis au vote et adoptés.

Renouvellement du 1/3 sortant : Alexandra et Marie-Pierre sont renouvelées

De nouveaux candidats souhaitent faire partie de notre CA :

- Bernard Durupt, retraité et déjà fort actif dans notre association
- Joachin Scalbert, retraité et président Association de Sauvegarde des réservoirs de Chazilly et Tillot (il souligne d'ailleurs le bon remplissage de ceux-ci).
- Roger Collins, retraité et propriétaire de péniche.

Situation du Canal et projets 2023 – Bernard Durupt (cf diaporama)

Présentation du COP et de la situation fragile du Canal

Naissance d'un collectif

Présentation d'actions

Parole aux invités

Demande de M. Laurent concernant le Fantastic Picnic de cette année à la tuilerie

Marie-Pierre répond que cette animation y a déjà eu lieu et qu'il faut se renouveler, de plus le délai d'inscription est dépassé pour cette année.

M. Scalbert annonce deux manifestations sur ses réservoirs

18 juin manif au Tillot

26-27 août manif à Chazilly

M. Demouron Maire de Clamerey

Il évoque la volonté des CCTA de maintenir le canal mais qu'il faudrait travailler à un maillage sur le territoire avec les autres com com.

Il fait part également de l'achat d'un bateau pour organiser des balades pédagogiques.

Des aides sont possibles par l'agence de l'eau pour monter des classes d'eau. Préservation de la ressource en eau.

Il annonce la venue du préfet à Pont-Royal le 17 juin et compte en profiter pour évoquer le cas délicat du canal.

Mais aussi des informations diverses... :

- Exposition de maquettes de bateau par un ancien éclusier
- Nouveau locataire à la maison du canal (cuisinier en Irlande)
- Mise en place d'un compteur à vélo.
- Aménagement en face du port.
- Réunion avec Lafarge responsable très intéressé par le fret sur le Canal.

Krishna

Nicolas Vadrot assure que le canal ne fermera pas. Mise en place d'un comité de pilotage.

Alain Mathieu, directeur du PETR Pays Auxois Morvan

Tient à synthétiser la situation actuelle concernant le tronçon du canal menacé de fermeture à la navigation en informe l'assemblée que le contrat de Pays Auxois Morvan a émis un vœu à l'attention de l'Etat et que dans le cadre de sa fonction il a assisté à la réunion du 13 mars

organisée par le député Didier Paris à en sous-Préfecture de Beaune. Selon ses propos le nouveau directeur de la DTCB ne souhaite pas non plus la fermeture du canal, et expose que le principal problème est financier en expliquant que VNF n'a plus les moyens d'entretenir cette partie du canal.

Le directeur du PETR évoque l'automatisation des écluses dont le coût par écluse selon ses informations serait d'1 million d'€. Cette affirmation a généré un mouvement de stupéfaction parmi l'assemblée dont certains participants avaient connaissance d'un coût de 160 000 € par écluse. Face à cette différence de chiffres hallucinante, Monsieur Mathieu confirme ses informations en rapportant que VNF a plusieurs scénarii envisagés et regrette que les élus concernés soient informés par la presse de la situation, sous-entendant un manque de communication de la part de VNF.

Cette intervention se poursuit en rappelant que le dernier contrat canal a permis un investissement de 15 millions d'€ sur l'infrastructure essentiellement mais aussi sur de l'attractivité, selon son analyse le problème de la gestion de ces fonds a été l'absence d'un comité de pilotage pour une meilleure cohérence globale, sans informations particulières, Monsieur Mathieu évoque l'éventualité d'une alternative par un nouveau contrat de canal selon les possibilités budgétaires de la Région en juin tout en rappelant que l'implication de la Région avait été plus importante dans le passé sans succès par l'intermédiaire d'une expérimentation de l'exploitation.

Enfin en conclusion il est proposé à l'association pour sa communication de se rapprocher de la charte graphique élaborée par VNF à l'occasion du contrat canal.

Jean-Marc Voyot

Explique la particularité concernant la gestion du Canal du Nivernais
Le département de la Nièvre serait prêt à prendre sa gestion en totalité.
Importance du regroupement des collectivités pour faire face à VNF.
14 juillet, regroupement à Auxerre de la DBA

Roger Collins

Exemple des canaux allemands avec l'état qui les finance.
Croisieurope quitte les canaux pour ne circuler que sur les fleuves et rivières.
Il faut encourager les passages des bateaux de particuliers (ANPEI) sur le Canal de Bourgogne pour améliorer sa fréquentation.
La partie centrale du canal selon lui est en meilleur état qu'il y a 30 ans.

Maire de Marigny M. Skladana

Il expose plusieurs problématiques.
Projets tombés à l'eau sur des maisons éclusières. (savonnerie, petite restauration)
Chez d'Eau loyer en forte augmentation. Problème des maisons éclusières dont les loyers augmentent car leurs prix sont indexés sur les loyers de Dijon.
Principe de badges sur le linéaire toujours pas mis en place pour le paiement de l'électricité et la collecte des déchets par ex.